



EDITO SNPCE UNSA N°1



L'année 2022 a été une année de changements pour notre organisation syndicale.

Bernard Boutiflat, Secrétaire général de notre instance, a quitté ses fonctions lors du congrès du mois de Juin à Toulouse et est remplacé par Thierry Lefebvre, militant depuis de longues années au sein de notre syndicat.

Le changement s'est aussi opéré au sein de notre bureau National et de la commission administrative.

Dans la continuité, un organigramme fonctionnel a été élaboré afin d'insuffler une démarche participative de tous. Il a été décidé, dans un souci de proximité au niveau national, de désigner deux Secrétaires Adjointes en les personnes de Sylvie Dos Santos et Sophie André.

Un chapitre se termine mais un nouveau sera construit ensemble !

Présentation des instances

Bureau National du SNPCE UNSA

Thierry Lefebvre

Secrétaire général national



Sylvie Dos Santos

Secrétaire générale adjointe



Sophie André

Secrétaire générale adjointe



Membres du bureau

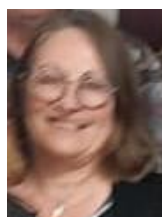
Anne Christelle Sadaune



Jérémy Jacquet



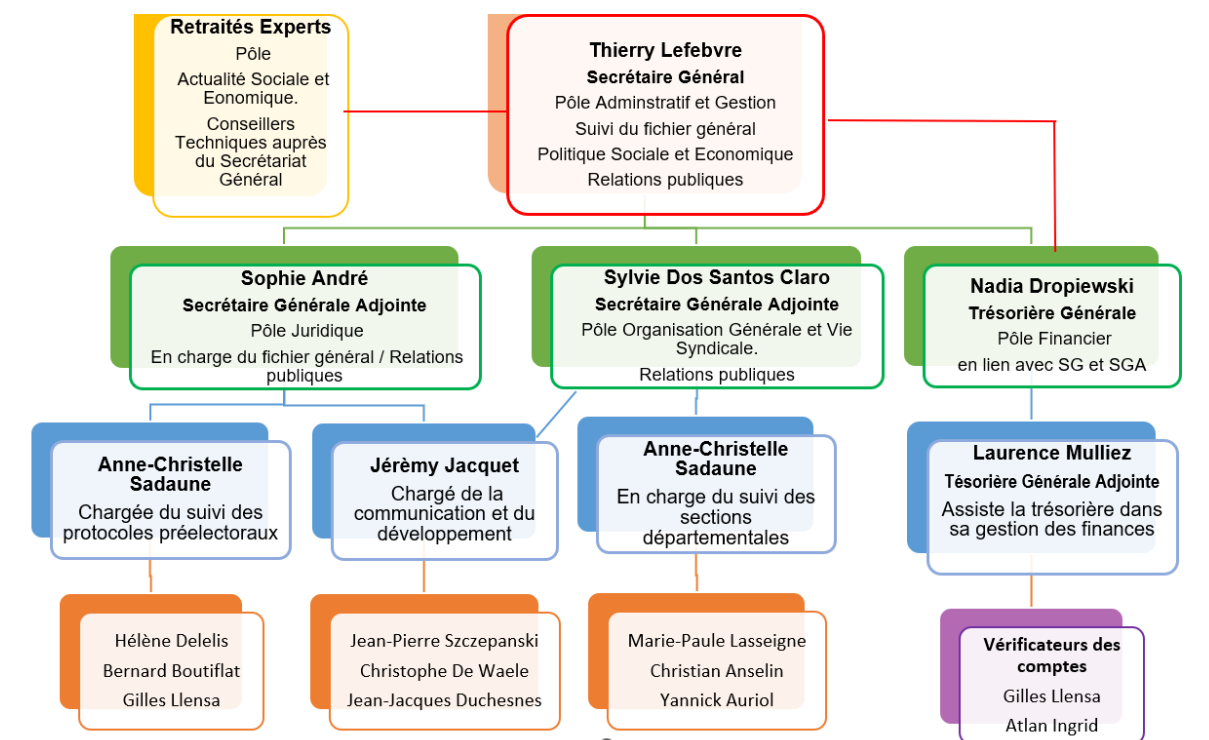
Laurence mulliez



Nadia Dropiewski



Organigramme de la commission administrative :



Rétrospective de l'année 2022 :

Mobilisation des sections pour le SEGUR :

La Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social du 18 février 2022 a ouvert la revalorisation des professionnels de la filière socio-éducative du secteur public et privé à but non lucratif. Suite à cela, différents décrets ont attribué une prime de 183 euros nets mensuelle aux Salariés du secteur médico-social.

Toutefois, que ce soit dans la fonction publique ou dans le secteur privé à but non lucratif, certaines catégories de professionnels restent encore exclues de cette reconnaissance.

Il s'agit notamment des personnels exerçant des fonctions techniques et administratives, les agents des services généraux (entretien, cuisine, espaces verts...)... Cette iniquité entre chaque profession n'est pas de nature à apaiser un climat social déjà tendu au sein des structures..

L'incompréhension et le sentiment d'injustice ne permettront pas de créer des vocations dans un secteur où l'attractivité des métiers devient complexe.

Il en relève de la justice sociale et de la juste reconnaissance de la société à l'égard de ces personnels dévoués .

Nos sections se sont mobilisées et se sont faites entendre dans chaque Département et notre organisation a interpellé notre gouvernement.

Nous ne lâcherons rien !



Participation de notre organisation aux réflexions sur l'école inclusive avec UNSA EDUC

Grace à Béatrice LAURENT, Secrétaire nationale Education et Culture, nous avons été associés à une démarche réflexive sur l'école inclusive en lien avec l'Education nationale pour :

- Poursuivre notre analyse partagée, et construire des propositions en privilégiant la construction du parcours de formation de l'enfant au jeune adulte.
- Déterminer une stratégie d'action pour porter notre analyse, nos revendications : audience DGESCO et autres formes d'actions



Jérémy Jacquet, Nouveau Secrétaire général de l'union départementale UNSA de l'Allier

Jérémy est un militant élu CSE de terrain, salarié du secteur privé, militant à l'UNSA SNPCE

Nous lui adressons toutes nos félicitations et sommes persuadés qu'il portera nos revendications avec conviction.



Soutien au mouvement de grève de l'APEI et UDAPEI :

Nous étions à leur coté dans la rue pour faire entendre leurs revendications : revalorisations salariales, gestion de l'établissement, manque de personnel....



Présence de nos secrétaires et Membres du bureau aux différentes instances nationales et régionales :

Réunion UNSA EDUCATION avec la réforme des retraites

Conseil National UNSA EDUC

Conseil national UNSA

Commission administrative départementale du SE UNSA...



Perspectives 2023 :

Lors de notre dernière Commission administrative nationale qui s'est déroulée à Ivry sur Seine au siège de notre fédération, un plan d'actions a été dessiné sous la forme de « 5 cartes à jouer » :

Communication : L'objectif de cette action est de mettre en place les outils nécessaires à notre développement tel qu'un site internet, des tracts reprenant nos actions menées ces dernières années, mise en place d'un trombinoscope des élus avec leurs emplacements géographiques, relancer les sections qui sont à ce jour en sommeil et bien d'autres encore.

Développement : l'objectif est de s'étendre dans des établissements où nous sommes déjà actifs mais surtout de s'implanter dans les établissements où nous ne sommes méconnus. Le nombre fera demain notre force et celle de l'UNSA dans la représentativité nationale.

Adhésion : c'est l'addition des deux actions précédentes qui vont nous permettre l'adhésion des salariés qui sont sûrement aujourd'hui en attente de réponses face à des situations professionnelles compliquées.

Information : C'est l'addition des trois précédents objectifs. C'est de porter à la connaissance de nos adhérents toutes les informations nécessaires sur l'actualité sociale et économique

nationale mais aussi sur les orientations de notre syndicat, de notre Fédération et de notre Union.

Fidélisation : L'objectif de cette action va permettre aux personnes syndiquées au SNPCE d'être accompagnées dans leurs démarches. Ils pourront se former aux valeurs de l'UNSA et pourront bénéficier des actions de formations syndicales afin de pouvoir s'investir dans notre organisation. Ces personnes auront demain un rôle essentiel en prenant part ou en intégrant nos instances. Celles-ci seront porteuses de nos combats et pourront *in fine* établir des listes électorales dans leurs établissements lors des élections professionnelles.

Pour conclure :

2023 annonce des positions gouvernementales qui iront à l'encontre du bien être des Salariés.

En effet, notre gouvernement continuera à tenter de revoir notre système de retraite. Le Président de la République n'a de cesse de réaffirmer sa volonté de vouloir faire reculer l'âge légal de départ à 65 ans.

Pour l'UNSA, ce n'est ni 1 jour, ni 1 mois, ni 1 an de plus !

Si le gouvernement s'entête dans cette voie, il trouvera l'UNSA et ses syndicats au travers de sa route qui privilégiera l'intersyndicale interprofessionnelle pour agir. Nous saurons nous donner les moyens de la riposte aux côtés des autres organisations syndicales et de tous les salariés qui refusent massivement ce recul injustifié.

Plusieurs chantiers sont encore en attente pour cette année 2023. Ne laissons pas notre gouvernement faire ce qu'il veut au détriment de la population. Il est important et encore plus en ces temps difficiles de rester soudés afin de faire face à un avenir incertain.

Notre organisation a besoin de toutes ses forces pour s'unir et agir tous ensemble dans l'intérêt du collectif.

Le SNPCE doit aussi s'inscrire dans une démarche écologique en lien avec le respect de notre environnement car ceci est l'affaire de tous. C'est pourquoi nous avons décidé de faire passer notre communication non plus par des supports papier mais en vous envoyant dès début 2023 toutes les informations par messagerie électronique. Avec ces actions, le syndicalisme prend aussi la mesure des enjeux climatiques dans un contexte de crise.

Le SNPCE comme l'UNSA sommes votre allié du quotidien. C'est ensemble que nous continuerons à construire l'avenir.